

Catalogue des formations 2023



Notre engagement qualité

L'École de la médiation répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations.

Les critères qualité visés par l'EDM sont, notamment, les suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Évaluation de la qualité de la formation

- Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.).
- Nous demandons également à l'apprenant.e de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation. En 2021, la satisfaction globale est de 3,8/4 (140 réponses de stagiaires). Le programme 2022 n'étant pas clôturé, la note globale des évaluations de satisfaction n'est pas encore finalisée.
Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition.
- Un questionnaire d'évaluation des apports de la formation sur le poste de travail est remis à chaque apprenant.e en fin de formation et à retourner deux mois après la fin de formation. Cela nous permet d'envisager, ensemble, l'impact de la formation et la mise en application des acquis de la formation et d'identifier éventuellement des besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.
- En application de l'article L6353-1 du code du travail, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise aux stagiaires à l'issue de la formation.
- Une procédure de recueil et de traitement des réclamations.

Des formations en co-construction

L'École de la médiation privilégie les méthodes actives : mise en situation, travail sur des cas pratiques, jeux à plusieurs... favorisant l'émergence et l'appropriation de notions. Elle s'appuie également largement sur l'expertise des stagiaires et facilite les échanges de pratiques.

Chaque formation École de la médiation a été co-construite par des expertes et experts de la médiation scientifique et de la formation professionnelle et a été évaluée et validée par des professionnel-les indépendantes appartenant au champ de la formation professionnelle continue. Les formations sont animées par des formateurs et formatrices certifiées ayant une expertise en médiation scientifique ou des chercheurs et chercheuses du champ de la médiation scientifique.

Les moyens pédagogiques et techniques

La formation se déroule dans un espace polyvalent permettant des configurations de travail différentes selon les activités : travail en grand groupe, en individuel, binôme ou petite équipe. Des tablettes ou ordinateurs portables sont mis à disposition des stagiaires pour la réalisation de certaines activités.

La formation privilégie les méthodes actives : mise en situation, travail sur des cas pratiques, jeux à plusieurs... favorisant l'émergence et l'appropriation de notions. Chaque stagiaire dispose d'un livret individuel d'auto-évaluation et d'une clé USB regroupant les différents supports de la formation, modèle des documents, fiches outils, et références sitographiques et bibliographiques, articles et études complémentaires...

L'encadrement

Des formateurs ou formatrices certifiées alliant connaissance du métier, expertise en médiation et maîtrise des méthodes et outils de la formation continue, animent et encadrent l'action de formation. Leurs résumés sont accessibles sur notre site et fournis avec le programme lors de la convocation. Leurs CV détaillés sont fournis à la demande.

Le suivi de l'exécution du programme

Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires et les formateurs ou formatrices.

L'appréciation des résultats

Évaluation de l'atteinte des résultats par : mise en situation, observation par les formateurs ou formatrices et les autres stagiaires, auto-évaluation et retours, rendu des réalisations.

Délivrance d'une attestation à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Inscription

Si vous souhaitez vous inscrire à l'une de nos formations, remplissez le formulaire d'inscription sur la page du site Internet. Vous pouvez le faire au plus tard 3 semaines avant la date de formation.

Vous recevrez une convention de formation à nous retourner signée au plus tard deux semaines avant le début de la formation.

Personnes en situation de handicap et besoins spécifiques

Pour les personnes en situation de handicap ou en cas de besoins spécifiques qui pourraient nécessiter une adaptation du contenu ou du rythme de la formation, merci de l'indiquer dans la case Remarque du formulaire d'inscription, et/ou contacter la référente pédagogique à l'adresse suivante – catherine.oualian@universcience.fr.

Le programme de la formation en version accessible peut vous être envoyé par la référente pédagogique.

La cité des sciences et de l'industrie est accessible aux personnes à mobilité réduite
<https://www.cite-sciences.fr/fr/ma-cite-accessible/mobilite-reduite/>